

Conseils de Quartier



Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

Les conseils de quartier sont des espaces d'information et de dialogue entre élus et habitants. Ils ont pour vocation d'associer les habitants à la gestion de la ville. Ils permettent d'échanger avec la municipalité et de débattre des projets et des problématiques dans un secteur défini. Il s'agit aussi de faire participer les habitants à la vie de leur quartier.

▼ Contenu

Le conseil peut être force de proposition

Le conseil de quartier peut donner son avis sur des projets municipaux, mais aussi être force de proposition et mettre en place des actions pour créer du lien entre les habitants. De son côté, la municipalité s'engage à assurer le financement du fonctionnement de ces nouvelles instances. Quant aux deux élus référents, ils doivent s'assurer que les questions soulevées lors des réunions obtiennent des réponses dans des délais raisonnables.

Rappelons que le conseil de quartier est ouvert à tout(e) habitant(e) du quartier, soit en venant à la réunion, soit en se manifestant auprès du service démocratie locale. Tous les Beauchampois peuvent rejoindre ou quitter le conseil et assister aux réunions à n'importe quel moment.

Les ordres du jour, comptes rendus et supports de présentation peuvent être consultés sur [les articles dédiés à chaque quartier](#).

En vous [inscrivant aux conseils de quartier](#) ces documents vous seront transmis directement par courriel ainsi que toutes les informations utiles concernant la vie de votre quartier.

Chaque quartier dispose d'élus et d'habitants référents que vous pouvez contacter aux adresses spécifiques indiquées dans l'espace qui lui est dévolu.

- [Consultez l'agenda des conseils de quartiers](#)

- **Plateforme participative**

- ▶ Liens utiles
- ▶ Documents
- ▶ Contact